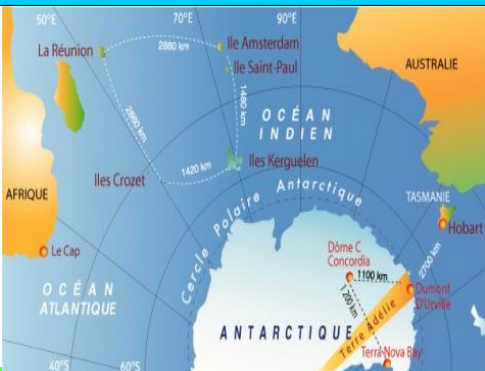


T.A.A.F.

Terres Australes et Antarctiques Françaises

novembre 2017

DONNÉES GÉOGRAPHIQUES ET HUMAINES					
	Superficie		Pas de population permanente		
	Terres australes		7621 km ²	Crozet	
	Terre Adélie		432000 km ²	Saint-Paul et Amsterdam	
	Îles Eparses		44 km ²	Kerguelen	
	ZEE		2 367 400 km ²	Terre Adélie	
Décalage horaire (La Réunion)		Distance (heures de vol)			
en hiver		La Réunion : 10 heures 50 min puis accès par bateau (Marion Dufresne, Astrolabe)			
+3h		en été			
		+2h			
Iles Eparses					
Superficie	44 km ²				
ZEE	640 400 km ²				
Bassas da India					
Superficie	1 km ²				
ZEE	123 700 km ²				
Europa					
Superficie	30 km ²				
ZEE	127 300 km ²				
Juan de Nova					
Superficie	5 km ²				
ZEE	61 050 km ²				
Archipel des Glorieuses					
Superficie	7 km ²				
ZEE	48 350 km ²				
Tromelin					
Superficie	1 km ²				
ZEE	280 000 km ²				
Archipel des Kerguelen					
Superficie	7 215 km ²				
ZEE	547 000 km ²				
Ile d'Amsterdam et de Saint-Paul					
Amsterdam	58 km ²				
Saint-Paul	8 km ²				
ZEE	506 000 km ²				
Terre Adélie					
Superficie	432 000 km ²				
ZEE	112 000 km ²				

DÉPENSE PUBLIQUE					
Subventions Ministère des Outre-Mer (dotation d'équilibre)					
	2012	2013	2014	2015	2016
Montants (en millions d'euros)	5,7	5,5	5,2	4,6	4,3
Evolution annuelle	-2,1%	-3,4%	-5,5%	-12,2%	-6,1%

STATUT DES T.A.A.F.	
Créées par la loi n° 55-1052 du 6 août 1955 (modifiée par la loi du 21 février 2007), reconnues à l'article 72-3 de la Constitution, les Terres Australes et Antarctiques Françaises sont dotées de la personnalité morale et de l'autonomie administrative et financière. Le décret n° 2008-919 du 11 septembre 2008 pris pour l'application du statut des Terres Australes et Antarctiques Françaises est le principal texte de développement.	Administrateur supérieur, Préfet Cécile POZZO DI BORGO

INDICATEURS SENSIBLES	
Pêche	
<p>Trois pêcheries sont gérées par les TAAF : la légine dans les ZEE de Crozet et de Kerguelen, la langouste et les poissons dans la ZEE des îles Saint-Paul et Amsterdam et enfin les thonidés dans les îles Éparses.</p> <p>Depuis 2015, la pêche à la légine fait l'objet d'un plan de gestion sur trois ans. Seule la technique de la palangre de fond est autorisée et pratiquée par six armements français, conjointement à la délivrance de la certification MSC, qui a permis de consolider la hausse constante du cours de la légine depuis 10 ans, (sept navires au total) : Sapmer, Armas pêche, Comata, Cap Bourbon, Pêche avenir et Armement réunionnais. Tous sont basés à La Réunion, car la réglementation spécifique des TAAF impose de débarquer la totalité des captures. Des quotas sont fixés chaque année par l'administration des TAAF sur avis du Muséum national d'histoire naturelle, afin d'éviter toute surexploitation de cette ressource. Ces quotas sont ensuite répartis entre les armateurs selon des critères d'antériorité, mais surtout de performances, de respect de la réglementation et de préservation de l'environnement. Le total admissible de capture de légine a été fixé à 6 350 tonnes pour la campagne 2016-2017.</p>	<p style="text-align: center;"><i>Quotas de poissons pour la campagne 2016-2017 (en tonnes)</i></p> <p style="text-align: center;">Légine : 6 350* Poisson des glaces : 1 490 Langouste : 355 Cabot : 30 Saint-Paul : 20 Rouffe : 15.</p> <p style="text-align: center;">(* : en incluant la marge due à la prise en compte de la déprédation)</p>
La recherche	
<p>La recherche française dans les régions polaires et subpolaires de l'hémisphère sud se développe principalement à partir de cinq stations permanentes : l'île de la Possession (Archipel Crozet), Kerguelen et Amsterdam dans le subantarctique, à Dumont d'Urville en terre Adélie et à Concordia, station franco-italienne à l'intérieur du continent antarctique. Les quatre premières sont rattachées à la collectivité des TAAF. La maintenance et la logistique des bases subantarctiques sont assurées par les TAAF, alors que l'Institut polaire français Paul-Émile Victor (IPEV) veille à la mise en oeuvre des projets scientifiques et à leur logistique associée. L'IPEV gère également la logistique et l'entretien de la station de terre Adélie (hormis la médecine et les télécommunications). D'autres organismes ont établi des infrastructures (CEA-OTICE, Météo France, GIEC) et la Réserve Naturelle des Terres Australes qui mène de façon croissante des projets en nom propre. La France est le seul pays à disposer de stations scientifiques le long d'un tel gradient de latitude dans l'océan Austral et en Antarctique. Néanmoins, il existe un consortium de recherche dans les îles Éparses du Canal du Mozambique (2010-2013, 2017-2020).</p>	<p style="text-align: center;"><i>La recherche en terre Adélie et dans les îles australes en 2014-2015</i></p> <p style="text-align: center;">IPEV : 300 chercheurs 36 programmes de recherche soutenus 10 millions d'euros</p>
Tourisme dans les îles australes	
<p>Depuis 1994, l'administration des Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) ouvre la possibilité à un nombre limité de touristes de visiter les trois districts austraux (Crozet, Kerguelen et Amsterdam/Saint-Paul) lors des quatre rotations annuelles du Marion Dufresne (28 jours en moyenne - 9000 km parcourus - 12 à 14 jours de mer - 12 à 14 jours d'escale - conférences à bord - excursions sur les districts). Ces terres extrêmes (nature sauvage et préservée, sites grandioses, faune abondante et exceptionnelle) qui ne sont accessibles</p>	<p>que par la mer (quatre à six jours de navigation depuis la Réunion), fascinent les quelques privilégiés qui y accèdent. Afin de maintenir intact cet environnement unique, chaque groupe de touristes est accompagné pendant toute la durée de la rotation par un guide des TAAF et un agent de la réserve naturelle des TAAF qui organisent le déroulement du séjour à bord et lors des escales sur les districts (forfait : 5 350 à 8 400 euros).</p>
Voyage vers les îles Éparses	
<p>Dans les années cinquante, des stations météorologiques ont été implantées sur Europa, Juan de Nova, Glorieuses et Tromelin. Elles ont toutes été automatisées. Depuis 1973, un détachement militaire de 15 hommes est implanté sur Glorieuses, Juan de Nova et Europa. Bassas da India, recouverte à marée haute, est inhabitée. Les îles Éparses sont ravitaillées de la Réunion par avion militaire et, exceptionnellement, par le Marion Dufresne. Comme dans toutes les îles difficiles d'accès, la gestion des déchets est une difficulté. Après une expérience pilote menée à Europa, les TAAF vont consacrer une rotation du Marion Dufresne pour évacuer ces déchets.</p>	<p>A titre exceptionnel, les TAAF désirent faire partager l'expérience de cette rotation exceptionnelle. Compte tenu des différentes opérations logistiques et scientifiques, seulement quelques places sont disponibles.</p> <p>Le calendrier prévisionnel prévoit un départ de l'île de la Réunion avec des escales à Europa, Juan de Nova et Glorieuses qui durent en moyenne quatre jours, celle à Tromelin deux jours et celle à Mayotte une journée (forfait découverte : 7 800 euros). Ces rotations du Marion Dufresne deviennent de plus en plus régulières : expédition en 2016 avec à son bord une trentaine de touristes.</p>
Philatélie	
<p>Le service Postes et Télécommunications du Territoire responsable de la philatélie réunit chaque année une "Commission philatélique" composée de membres de divers horizons, au cours de laquelle sont choisis les thèmes des timbres de la prochaine collection. Chaque collection compte entre 12 et 15 timbres de différentes valeurs faciales réalisés par des artistes ou des graveurs professionnels également choisis par la commission.</p>	<p>La majorité de ces timbres dont le tirage est de 100 000 exemplaires est réalisée en taille-douce procédé coûteux mais apprécié par tous les collectionneurs car de plus en plus rare. Les collections sont vendues dès le premier janvier de chaque année et ont la particularité de pouvoir être oblitérés à cette même date par les gérants postaux des districts.</p>